



J'inscris mon enfant à la restauration scolaire

L'inscription à la restauration scolaire est obligatoire avant toute fréquentation du service. Les tarifs sont calculés en fonction de votre quotient familial.

Le dossier d'inscription

Les inscriptions à la restauration scolaire pour la rentrée 2019-2020 auront lieu du 3 juin au 5 juillet 2019.

Si votre enfant était déjà inscrit à la cantine cette année :

Rendez-vous dans votre espace personnel sur le [portail famille](#) 

S'il s'agit d'une première inscription :

1. Remplissez le [dossier d'inscription](#)
2. Déposez-le au Point Info Famille à la Maison Berthelot (55-57 avenue Paul Doumer).

L'inscription à la restauration scolaire est obligatoire avant toute fréquentation du service. Elle doit être renouvelée chaque année, en début d'année scolaire, auprès du [Point Info Familles](#).

[Consulter les modalités de fonctionnement](#)



Télécharger [le document explicatif détaillé](#) précisant notamment les étapes



pour réaliser l'inscription de votre enfant sur le portail famille.

La liste des pièces à fournir

En plus du dossier complété, merci de vous munir :

- > D'une attestation CAF mentionnant votre quotient familial (à télécharger sur le site de la CAF) ou votre numéro d'allocataire
- > Si non allocataire, un avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017
- > En cas d'allergie de votre enfant, établir un protocole d'accueil individualisé : une photo d'identité et une ordonnance du médecin obligatoire.


Des tarifs en fonction de votre quotient familial


Le tarif appliqué est en fonction de votre quotient familial.

Il varie de :

- > 0,89€ à 5.92€ pour un repas
- > 0.37€ à 2.37€ pour un panier repas

Modalités pratiques

Pour la modification d'une commande annuelle ou pour une demande de commande irrégulière ou occasionnelle de repas, rendez-vous dans votre espace personnel sur le [portail famille](#) .

En cas de grève ou d'absence de l'enseignant ou toute sortie scolaire de votre enfant, vous devez vous-même annuler le repas par téléphone la veille avant 12h au 04 78 45 17 66 ou sur le [portail famille](#)  la veille avant minuit. Dans le cas contraire, il vous sera facturé.

[Comment payer une facture de crèche ou de cantine en ligne ? Téléchargez le flyer explicatif.](#)

Contact

Restauration scolaire :

Cuisine Centrale, 13 Boulevard Philippe Reydellet 69630 CHAPONOST.

Horaires d'ouverture (uniquement jours scolaires) :

- > Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h à 12h et de 12h30 à 15h

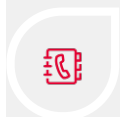


Carole RAVILLARD

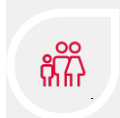
Tél. 04 78 45 17 66

restauration@mairie-chaponost.fr

• ACCÈS RAPIDES



ANNUAIRES



PORTAIL
FAMILLE



AQUEDUC



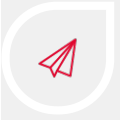
PLU



CHAP'INFO



TRAVAUX



NEWSLETTER

- ANNUAIRES
- PORTAIL FAMILLE
- AQUEDUC
- PLU
- CHAP'INFO
- TRAVAUX
- MARCHÉS PUBLICS